Hist eccl du C N° 10 n° 9

LA

SOCIÉTÉ ST. EDOUARD

POUR LE

SOULAGEMENT DES PAUVRES MALADES.

La Société St. Edouard a été fondée en Janvier 1877. Elle a pour but le soulagement des malades pauvres. Fille de la St. Vincent de Paul, elle donne à celle-ci le concours le plus actif et en seconde puissamment les efforts ; mais sa sphère d'action est beaucoup plus limitée, le nombre encore restreint de ses membres et la modicité relative de ses ressources ne lui permettant pas de porter secours à tous ceux qui en auraient besoin. Dans les familles pauvres qu'elle visite, elle n'assiste *que les personnes malades*, les autres sociétés de bienfaisance prenant soin des pauvres non malades.

La Société St. Vincent de Paul et la Société St. Edouard sont donc loin de se nuire réciproquement comme quelques-uns semblent le croire. Elles ne peuvent que s'aider, se compléter en quelque sorte. En effet, la Société St. Edouard vient précisément au secours des pauvres les plus nécessiteux, des malades,

c'est-à-dire de ceux à qui il faut non-seulement beaucoup de soins, mais encore des soins tout particuliers, *des petits soins*. Or, il est impossible que la St. Vincent de Paul, vû le nombre très-considérable de pauvres qu'elle soulage, puisse voir à tous ces détails. Etendant son assistance à beaucoup de personnes, elle ne peut leur donner que le strict nécessaire, le bois et le pain. On le conçoit, il faut plus que cela aux malades. La Société St. Edouard leur donne la viande, le sucre, le beurre, le vin, le thé, les médicaments, etc., tout ce dont un malade a plus spécialement besoin. Evidemment, elle ne peut, en faisant cela, nuire à l'œuvre de la St. Vincent de Paul.

Il était devenu nécessaire de donner ces explications, certaines personnes, bien intentionnées du reste, ayant semblé voir dans la Société St. Edouard une *rivale* de la St. Vincent de Paul. Il n'y a ici, ni rivalité ni antagonisme : il ne doit exister, entre ces deux œuvres *nécessaires*, que l'union la plus intime et la plus entière. Toutes deux tendent au même but, toutes deux doivent avoir le même esprit, parcequ'elles puisent leur vie à la même source.

Pour devenir membre de la Société St. Edouard il suffit de faire enrégistrer son nom comme tel, et de payer la somme de *cinq centins* par mois, soit aux visiteurs, soit à toute autre personne autorisée à cette fin.

Le Conseil de la Société est composé d'un Directeur, Monsieur l'Abbé Vacher, Ptre. S. S., d'un Secrétaire, d'un Trésorier, de visiteurs, actuellement au nombre de huit, et de deux médecins.

Les visiteurs vont voir les malades à domicile, leur portent eux-mêmes ou leur font porter les articles requis, provisions, médicaments, etc. Les médecins de

la Société ne visitent *que ceux des malades qui n'ont pas déjà l'assistance d'un autre médecin.*

La Société possède une petite pharmacie et fournit, quand il en est besoin, les remèdes prescrits par ses médecins visiteurs.

Quand un malade secouru par la Société vient à mourir, avis en est immédiatement donné aux visiteurs qui, si les circonstances le demandent, vont ensevelir le mort.

Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal a non-seulement voulu donner à l'œuvre de la St. Edouard le nom même de son propre patron, mais Elle accorde en outre a la Société son appui le plus formel et son encouragement le plus singulier.

Les recettes générales de la Société St. Edouard pour l'année 1877 atteignaient déjà le chiffre de $627.

Voici maintenant le rapport du Secrétaire de la Société, pour 1878.

Recettes générales	$823 58
Dépenses générales	744 99
Balance en caisse	$ 78 59

Malades secourus par la Sociéte	197
Nombre de morts pendant l'année	44
Morts ensevelis par les visiteurs	11

Il a été distribué

2980 livres de bœuf.
1539 livres de sucre.
965 livres de beurre.
750 livres de riz.

276 livres de thé.
250 livres de farine d'avoine.
14 gallons de vin.

Vu et vérifié correct,

A. Vacher, Ptre. S. S. Dir.

Les personnes qui désireraient faire partie de la Société St. Edouard peuvent se faire enrégistrer comme tels en s'adressant à M. l'Abbé Vacher, Ptre. au presbytère St. Jacques, ou à MM. Cadieux & Derome, libraires, No. 207, Rue Notre-Dame, ou enfin à tout autre zélateur connu de l'œuvre.

Imprimatur,

† Eduardus Car.
Epûs Marianopolitanus.

23 Januarii 1879.